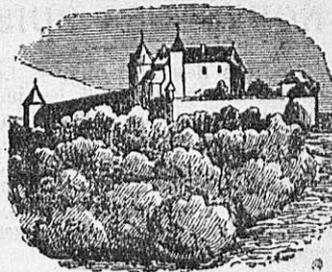




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE BULLE-ROMONT: BULLE, arr. 9⁰⁵ 11⁵⁰ (d. j. f. 14³⁰) 15²⁵ 20⁰⁷. BULLE, dép. 6¹⁵ 9⁵⁶ (10¹²) 13⁰⁵ 17⁵⁰

ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 6.—
» 6 mois » 3.—
Etranger 1 an » 10.—
» 6 mois » 5.50
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
Suisse 25 »
Etranger 30 »
Annonces mortuaires et rétractations 30 »
Réclames 50 »
S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

Les élections de 1926.

Onques on ne vit une ruée pareille à l'assaut de la citadelle radicale bulloise. Depuis quatre ans, les conservateurs bullois préparent ces élections. Alors déjà, au lendemain des votations de 1922, ils disaient à qui voulait l'entendre: La prochaine fois, nous en aurons quatre.

Dans le but d'améliorer leurs positions, ils ont obligé certains fonctionnaires et employés domiciliés au dehors à venir habiter Bulle. Ils ont attiré à Bulle des familles conservatrices notoires.

Tout cela est légitime et ce ne sont pas là des moyens de combat qui puissent prêter à critique. En cela, ils ont été plus habiles que nous, nous le reconnaissons, mais ils sont du moins restés dans les limites de leur droit absolu.

Mais nous ne saurions en dire autant de la propagande effrénée menée depuis plus d'un mois, critiquant, calomniant même, intimidant, promettant tout, en assurant les électeurs d'une très prochaine prépondérance du parti conservateur.

Si nous admettons une propagande honnête et loyale, nous réprovoons par contre les procédés d'intimidation employés par nos adversaires, et toute la population honnête les réprouvera avec nous.

Devant la prétention des conservateurs, le corps électoral s'est ressaisi; il a fait un vigoureux effort pour faire face à l'ennemi, pour rejeter dans l'ombre les ambitieux qui criaient déjà: ville conquise.

Nous savions que les conservateurs avaient renforcé leurs positions dans le corps électoral, nous avons dit tout à l'heure par quels moyens mis en œuvre depuis quatre ans. Nous estimons donc que nos adversaires atteindraient et dépasseraient même 280 électeurs.

Or, ils sont parvenus à réunir sur leurs candidats les suffrages d'un peu plus de 300 électeurs. Pour en gagner une vingtaine, que de milliers de francs dépensés, que d'énergie déployée, que de temps perdu par les meneurs du parti!

Les résultats font ressortir davantage le peu de gain réalisé par les conservateurs, gain qui n'est nullement en proportion avec les énormes sacrifices de temps et d'argent consentis par eux.

Liste libérale-radical

	Listes	suffrages
1926	649	5983
1922	597	5527
Gain	52	456

Liste conservatrice

	Listes	suffrages
1926	296	2748
1922	257	2304
Gain	39	444

Ces chiffres nous démontrent l'avance indéniable des deux partis.

Constatons avec joie que les radicaux obtiennent cette fois-ci six candidats en plein, plus une fraction appréciable. Les conservateurs obtiennent leur troisième siège par la fraction la plus forte. Un déplacement d'une vingtaine de voix nous aurait octroyé un septième candidat.

Nos adversaires savent donc que la population bulloise ne veut pas les suivre dans la voie d'aventures qui est à la base de leur système. Ils ont reçu dimanche une leçon bien dure, dont ils se souviendront, mais dont ils ne profiteront pas. Ils déclarent d'ores

et déjà travailler en vue des élections de 1930. Ils ont l'audace, ils ont la foi robuste; mais, alors comme aujourd'hui, la confiance de la majorité de notre population sera plus forte que leurs visées ambitieuses.

La paix renaît; nos électeurs retournent à leurs occupations, confiants dans l'administration qu'ils se sont donnée en la personne de leurs six mandataires, certains que ceux-ci continueront les belles traditions mises en honneur par leurs devanciers: le plus grand bien de la communauté par le progrès, le travail et l'économie.

Amoureux de l'indépendance et de la prospérité de notre chère cité, nous sommes heureux du résultat des élections de dimanche, nous saluons avec une joie légitime la ruine des ambitions démesurées de nos adversaires qui voulaient venir tenter à Bulle leurs expériences, au grand dam de notre population.

Nous avons cependant une ombre au tableau; nous avons à regretter le fait que les deux représentants des agriculteurs aient échoué! Mais, comme nous connaissons nos conseillers radicaux, nous savons que l'absence d'un représentant ne sera nullement préjudiciable aux intérêts des agriculteurs. En effet, en aucune circonstance, les conseillers radicaux n'ont fait de différence entre les diverses classes de la population, qui, toutes, ont bénéficié de leur égale sollicitude. Il en sera de même à l'avenir, nous en sommes certains.

Nous avons de bonnes nouvelles de la campagne où les élections ont été parfois à peine disputées.

A La Tour, nos amis emportent de haute lutte cinq mandataires, alors que les conservateurs, en dépit d'une campagne acharnée, n'en obtiennent que trois. Les socialistes conservent leurs positions.

A Broc, sont élus six radicaux, deux conservateurs et un socialiste.

A Echallens, le Conseil communal sorti des élections sera composé de quatre radicaux et d'un conservateur. Ce qui nous surprend, c'est que les conservateurs, dans cette localité, n'aient pas jugé à propos de demander la proportionnelle. Ils ont eu sans doute confiance dans l'esprit d'équité des radicaux, qui leur ont fait place pour un candidat, chiffre correspondant à l'effectif de leur parti.

A Charmey, bien que la proportionnelle ait été demandée, il y a eu une liste d'entente portant 5 conservateurs et 4 radicaux. On nous affirme que les listes ne portaient pas d'entête.

A Vuadens, nos amis seront représentés par 4 conservateurs et 5 radicaux. L'élection a été faite par une liste d'entente.

A Sorens, nos amis ont failli remporter la victoire. On nous rapporte qu'ils ont été la victime d'agissements que l'on doit réprouver et de la pression exercée par le curé de la paroisse.

Gumefens: 2 radicaux et 3 conservateurs.
Marsens: 3 radicaux et 2 conservateurs.
Pont-en-Ogoz: 4 radicaux et 1 ballottage.

Nous ne pouvons que féliciter nos amis de Bulle et des campagnes de leur bel entraînement et de l'enthousiasme qu'ils ont montré pour la lutte à outrance contre l'éternel ennemi.

Les vieux employés.

Un abonné nous prie de reproduire les lignes suivantes tirées du Journal suisse

des Commerçants et suivies du pseudo-nyme « Philosophe ».

Le premier quart de ce siècle a valu à notre pays deux mouvements sociaux importants s'occupant des problèmes et des besoins soulevés par le début et la fin de la vie de nos citoyens. Les deux fondations suisses Pour la Jeunesse et pour la Vieillesse accusent un certain parallélisme et invitent à des comparaisons. La première a vu le jour, comme de juste en premier lieu. Elle est restée la plus populaire des deux initiatives. Elle a rencontré le plus de sympathie et a trouvé un appui matériel et moral réjouissant. Les éducateurs et les savants suisses et étrangers ont mis leur talent au service de cette noble cause, en offrant des études à la revue « Pro Juventute ». La vente des timbres produit chaque année des sommes qui vont en augmentant. Les revues « Schweizer Kamerad » et l'« Ecolier romand » sont justement populaires dans notre petit monde. Des placements utiles ont été effectués sous le patronage de cette société et des sommes importantes recueillies pour des divers. Elle peut envisager l'avenir avec confiance.

L'autre fondation rencontre plus de difficultés. Elle aussi a des sections cantonales, un budget et une revue, mais toute son activité reste dans des proportions plus modestes. Elle s'impose moins et lutte vaillamment contre l'indifférence ou contre des critiques parfois injustes et exagérées. La jeunesse a l'avenir pour elle, la vieillesse ne regarde que le passé. Là, les forces augmentent, ici elles diminuent. Là, on développe avec énergie, ici on maintient avec peine. Là, l'œuvre promet des fruits, ici elle ne fait que glaner après la moisson.

Ces considérations n'ont que de vagues relations avec le sujet que je désire traiter ici. Car il ne s'agit pas d'assurer la retraite de nos vieux employés, mais de les maintenir dans leurs fonctions. Et pourtant, notre introduction ne paraît pas déplacée, à la tête d'un article de ce genre. Voyez plutôt l'attitude du patron à l'égard des employés qui débutent dans la carrière, et à l'égard de ceux qui la terminent. Sans doute, il sera sévère pour les premiers. Il leur fera comprendre qu'ils ne savent rien encore, que leurs connaissances et leur expérience sont aussi incomplètes que leurs qualités morales: la conscience, la persévérance, la fidélité au devoir. Mais pour peu qu'il soit raisonnable et bienveillant, le patron ajoutera: Espérons que cela ira mieux! Il faut du temps et de la patience, mais, après tout, Rome n'a pas été bâtie en un jour. D'ici quelques mois, il y aura un progrès. A cet âge la marche ascendante est la voie normale, et demain nous obtiendrons des résultats que, aujourd'hui, nous entrevoyons à peine. Courage et confiance!

Ce raisonnement ne pourra s'appliquer au vieil employé. Il n'y a plus rien à espérer. Il n'y a qu'à patienter. Et nous descendons la pente. Il faudra toujours plus de patience de la part du patron, car le résultat de demain sera inférieur à celui d'aujourd'hui. N'est-ce pas décourageant pour les deux parties? Partons du point de vue purement commercial et discutons des affaires, sans montrer des égards à des personnes. Le vieil employé est une force réduite. Le travail qu'il fournit dans la maison représente le 75 %, voire même le 50 % de sa valeur normale. Et c'est une force contenue. Il arrive au maximum du salaire, alors que sa somme de travail fournie équivaut à peine à celle du débutant. Avec cela, il demande des égards spéciaux. On ne peut pas le brusquer, ni le morigéner. Il ne reste qu'une solution à cette situation difficile: il faut le renvoyer et le remplacer par une jeune force.

Vraiment? Nous avons entendu une cloche, celle du patron. Entendons l'autre, celle du bon sens et de l'équité!

Depuis combien d'années cet homme est-il à votre service? Quand il est entré, vous étiez garçon, peut-être, ou jeune débutant dans la maison du père. Cet employé vous paraissait respectable. Il vous a initié aux mystères de la comptabilité ou il vous a mis du moins au courant des affaires. Vous étiez son élève et en tout cas son cadet en expérience et en connaissances. Quand vous partiez en voyage, il est resté à la brèche et vous n'aviez aucune inquiétude. Pour bien des choses vous avez dû le consulter longtemps, avant d'être au courant. Par ses longues années de service, il représentait la tradition dans la maison et il assurait la continuité des affaires. Il y avait une époque où vous n'auriez pu vous passer de lui.

Votre raisonnement pêche ainsi sur un point essentiel. En envisageant les services relatifs, et peut-être assez défectueux (? Récl.) que vous rend notre vieil employé, vous les évaluez exclusivement pour le temps présent. Vous affirmez qu'il est trop payé pour la besogne qu'il abat maintenant, mais vous ne vous demandez pas s'il a été assez payé pour celle qu'il abattait dans le passé! Me permettez-vous de répondre négativement à cette dernière question? Je veux bien que le tra-

vail, il y a vingt ou trente ans, représentait une concentration moindre de l'effort humain. Il était moins intense, plus calme et moins énervant. Mais il était plus long aussi, et se répartissait sur des heures plus nombreuses. Ce vieil employé avait moins de loisirs pour ses besoins personnels que ses jeunes collègues d'aujourd'hui. Il n'a guère eu de vacances. Il fallait être malade pour exuser son absence au bureau. Sa vie était plus uniforme aussi, et la paix dans laquelle il travaillait confinait davantage à l'ennui que de nos jours, où l'on n'a plus de temps de s'ennuyer.

Une augmentation de salaire pour années de service telle qu'elle est pratiquée dans toutes les administrations publiques et privées, est une tardive reconnaissance de la fidélité et de la stabilité de l'employé. Par là, le patron — l'Etat, le conseil d'administration, etc. — reconnaît qu'il a un intérêt à posséder un stock de fonctionnaires aussi immuable que possible, disposant d'une longue expérience. Il serait injuste de ne prendre en considération, chez le vieil employé, que la somme de besogne qu'il abat par jour et que, peut-être, de plus jeunes forces peuvent liquider aussi bien.

La valeur d'un employé se mesure encore par d'autres éléments. Il est dans une maison une précieuse source d'informations. Il incarne la tradition, il connaît le passé, il est en mesure de rendre compte des expériences faites, heureuses ou malheureuses, et des méthodes employées. Il est la mémoire de la maison et personnifie en grande partie son histoire. Tout cela doit compter dans la balance. Ces facteurs moraux, impondérables, si vous voulez, ne sont pas négligeables pour cela, loin de là!

C'est pourquoi nous estimons que nous ne faisons pas appel seulement à la pitié du patron en le priant de conserver le vieil employé aussi longtemps que possible, mais à un simple sentiment de justice, voire même, dans nombre de cas, à son intérêt bien entendu. Ces trois sentiments, suivant les cas différents, joueront en tout cas leur rôle et devraient le faire, au moment où le patron envisage la possibilité de donner son congé à un vieil employé.

Je m'explique, en raisonnant à la place du patron: Est-ce dans mon intérêt de me défaire de lui? Ce faisant, ne me priverai-je pas d'une force précieuse, dont je regretterai plus tard l'absence? Ou bien, n'est-ce pas manquer à la plus élémentaire équité que de renvoyer un homme, dont les mérites passés, dans mon exploitation, ont été considérables, alors même que sa valeur présente est très relative? Et enfin: ai-je le droit moral de congédier cet homme qui ne m'est plus utile (? Récl.) mais que, pour la fin de sa vie, je rejeterai dans un état misérable? Mon train d'affaires ne me permet-il aucunement le luxe de la charité? Ne serai-je pas heureux de passer pour un bon patron, et cette réputation n'augmente-t-elle pas mon crédit moral dans le monde? N'aurai-je pas honte de descendre au rang de ceux qui, pour de justes motifs, sont considérés, dans le monde des employés, comme des affairistes sans cœur, égoïstes et durs, qui se moquent de l'opinion qu'on a d'eux?

Devant moi se dresse la vision du bon patron: animé de piété filiale, respectueux des traditions de sa maison, déférent à l'égard des serviteurs fidèles de son père ou de son grand-père. Le bon patron, pour lequel les affaires ne sont pas les affaires, les affaires ne sont que des numéros, mais des hommes sensibles, des collaborateurs avec lesquels il partage un monde de souvenirs, doux ou tristes, et dont la compagnie habituelle le rend heureux, quand même leurs services accusent des lacunes et trahissent la faiblesse grâce à l'irréparable outrage des ans.

Ne dites pas que notre époque ne connaît plus de ces patrons-là, ni que ces égards de nos jours ne jouent plus de rôle. C'est calomnier le présent que de raisonner ainsi, et c'est la méconnaissance que de déclarer impossible, ce qui, fort bien, peut se faire et se fait en effet dans des cas nombreux. Where there is a will, there is a way: ce proverbe restera vrai toujours! Il ne faut pas se retrancher derrière la nécessité quand la bonne volonté fait défaut.

Puisse cet appel, suivant plusieurs semblables et précédant sans doute divers autres, être entendu à un moment difficile pour le commerce suisse, mais nullement désespéré. Nous n'en sommes pas là, heureusement, et la justice, la bienveillance, la gratitude sont des vertus qu'aucune force majeure ne devrait primer dans le monde. Autrement la vie ne vaudrait pas la peine d'être vécue.

Philosophe.

Travaux d'impression à l'imprimerie du journal.

NOUVELLES SUISSES

Société des Nations. — Le Conseil fédéral a examiné mardi les instructions qui seront données à la délégation suisse à la Société des Nations. En ce qui concerne l'élargissement du Conseil de la S. d. N., le Conseil fédéral ne croit pas qu'à part celui accordé à l'Allemagne il soit désirable d'augmenter le nombre des sièges permanents du Conseil.

Conversion d'emprunt. — Pour faire face à l'échéance du 5^{me} emprunt de Mobilisation, 4 1/2 %, de 1916, de Fr. 100 millions, arrivant à échéance le 15 juillet 1926, le Conseil fédéral envisage une opération de conversion, sans nouvelles souscriptions, qui serait effectuée au cours des prochains mois.

La lutte contre les parasites des journaux. — Le comité central de la société suisse des éditeurs de journaux, luttant contre les journaux gratuits, qui réduisent à néant l'exécution des tâches de la presse suisse a décidé :

« L'Union du commerce et de l'industrie ainsi que l'Union des arts et métiers seront instamment priées de déconseiller à leurs membres l'insertion dans ces journaux gratuits. Les membres de la Société des éditeurs de journaux sont de leur côté invités à ne pas accepter d'annonces dans des journaux gratuits, ne publiant aucune information et aucun texte.

Pas de changement dans l'importation du bétail et de la viande. —

Dans sa séance de vendredi, le Conseil fédéral a décidé, sur la proposition du chef du département fédéral de l'économie publique, de refuser de donner suite à la demande concernant une modification des mesures réglementant l'importation du bétail et de la viande. Ainsi qu'on le sait, cette requête émane du vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, du comité central de l'Association suisse des organisations patronales et de l'Union suisse des arts et métiers. La réponse du Conseil fédéral à ces organisations sera rendue publique dans quelques jours.

TESSIN. — L'ex-komprinz à Locarno. — L'ex-komprinz allemand est arrivé à Locarno. Il a loué à Minusio près de Locarno la villa Rocca-bella, ancienne propriété du conseiller aux Etats Simen, avec l'intention d'y séjourner plusieurs mois.

SOLEURE. — Monopole du blé. — Une assemblée de 2000 paysans des cantons de Soleure, Argovie et Bâle-Campagne, après avoir entendu un exposé du Dr Laur, a voté une résolution en faveur du monopole des blés et en faveur des tarifs douaniers protégeant les produits de l'agriculture.

ST-GALL. — Mort dans les flammes. — Jeudi soir, vers 10 heures, à Schinberg, commune d'Ernetswil, un incendie dû à une cause inconnue a détruit la maison de l'agriculteur Hermann Reimann. Le bétail put être mis en sûreté, mais le pauvre Reimann, un vieillard, qui pour la troisième fois, s'élançait dans la maison pour sauver quelques objets mobiliers, a trouvé la mort dans les flammes.

Coup de couteau. — A Sedol près Wattwil (Toggenburg), après une altercation, le nommé Porchiani a frappé d'un coup de couteau dans la région du cœur son logeur, M. Menzi, qui est mort sur le coup.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

Le Secret de l'Espagnol

PAR HENRI GERMAIN 19

A compter d'aujourd'hui, Monsieur, toute ma reconnaissance vous est acquise. Merci du fond du cœur; merci de toute mon âme.

En achevant, le vieillard saisit les deux mains du jeune officier, d'un geste spontané et les pressa chaleureusement dans les siennes.

— Occupons-nous avant tout de Mademoiselle Marthe, fit Yves Leguen, dompnant son émotion.

Il faudrait pouvoir la transporter chez vous au plus vite.

— Oui, oui, vous avez raison; elle d'abord. Malheureusement, les moyens de transport nous manquent ici.

Je vais retourner à la maison, sans perdre une minute, et m'occuper de trouver un véhicule quelconque pour la ramener.

— C'est bien inutile, mon bon Monsieur, intervint vivement le campagnard qui, jusque-là, s'était tu, respectueux de l'entretien des deux hommes.

J'ai là-bas, dans mon champ, ma charrette et mon âne.

Je vais courir atteler l'animal et je reviens prendre c'te pauvre demoiselle pour

Le fils Menzi a été blessé à une main, mais sa vie n'est pas en danger.

Un attentat en Valais.

On a conduit dans un état pitoyable à l'hôpital de Sion le 1^{er} lieutenant Oscar Coudray, de Vétroz.

Ce premier-lieutenant, honorablement connu dans la région, venait d'être victime d'un odieux attentat. Voici comment les choses se sont passées.

M. Oscar Coudray payait à l'école de recrues de Lausanne ses galons de capitaine. Etant en congé, il rentrait samedi soir à Vétroz et arrivait dans ce but à la gare d'Ardon par le train de 10 h. 30. En traversant le bois qui sépare Ardon de Vétroz, le premier lieutenant Coudray fut assailli par quelques individus qui lui assénèrent de violents coups de matraque et le lardèrent de coups de couteau.

Les meurtriers le laissèrent pour mort sur le carreau et prirent la fuite.

A minuit, la victime revenait à elle et, quoique très affaiblie, chercha à regagner son domicile situé à 20 minutes de l'endroit où elle avait été frappée. M. Coudray arriva chez lui à 2 h. du matin. On ne l'attendait pas ce soir-là. Il y reçut les premiers soins et, peu de temps après, était conduit à l'hôpital de Sion.

Son état est grave. Le parquet s'est rendu sur les lieux dimanche matin; mais la neige fraîchement tombée ne permit pas de découvrir les traces des malfaiteurs.

M. Oscar Coudray était sous-préfet du district de Conthey et le bruit circule qu'il aurait été victime d'un attentat politique.

On ne désespère pas de retrouver les auteurs de cette agression odieuse. L'émoi dans toute la population est grand.

A L'ÉTRANGER

RUSSIE
Un cinéma incendié.
30 victimes.

Suivant un message de Moscou, 30 personnes ont été brûlées vives au cours d'un incendie qui s'est déclaré samedi soir dans un cinéma de Novonikoljevka, en Sibirie.

FRIBOURG

Les élections communales
du 7 mars.
A Morat.

Il y a eu à Morat 538 électeurs et 507 votants.

Sont élus: 6 radicaux, 1 conservateur, et 2 socialistes.

Les radicaux gagnent un siège aux dépens des conservateurs.

A Romont.

Radicaux et conservateurs avaient déposé une liste d'entente. L'élection du Conseil communal s'est faite dans le calme et avec une forte participation. La caractéristique de cette élection est que l'entente a été tenue avec une grande loyauté par les deux partis et que la grosse majorité des électeurs a ratifié l'entente par sa participation au scrutin.

la mener chez vous.

Y a de la paille dans ma carriole, on pourra l'asseoir ou la coucher dessus: ça sera plus doux.

— Allez, allez, mon brave homme, acquiesça M. Dorval, sans aucune hésitation. Je vous récompenserai largement de vos bons offices.

Le paysan partit en courant, tandis que les deux hommes se retournaient vers la pauvre Marthe.

La jeune fille était enfin parvenue à se dresser sur son séant, non sans de pénibles efforts.

Et sa poitrine haletante aspirait à pleins poumons l'air vivifiant qui, déjà, ramenait un peu de rose à ses joues pâlies.

Elle se tenait appuyée des deux mains au sol, et regardait tour à tour, avec une sorte de tendresse reconnaissante, son grand-père et son sauveur.

— Eh bien, ma chère petite, lui demanda le vieillard, comment te sens-tu maintenant?

— Mieux, grand-père, beaucoup mieux. — Pourrais-tu te lever avec notre aide?

— Je crois que oui; en y mettant un peu de courage.

— Essayons donc, Mademoiselle, fit Yves Leguen, en saisissant la jeune fille sous un bras.

L'ex-armateur la prit aussitôt de l'autre côté, et bientôt la belle enfant se retrouva sur pied, soutenue contre la poitrine robuste d'Yves Leguen, sur qui elle semblait s'appuyer à plaisir.

Collision d'automobiles. — Une collision d'automobiles s'est produite, dimanche après midi, vers 4 1/2 h., près de Posieux.

M. Othmar Vonlanthen, voyageur de la maison Vve Antoine Comte, roulait dans la direction de Posieux. Une automobile vaudoise descendait vers Fribourg.

Pour éviter un piéton, le conducteur de la voiture vaudoise obliqua sur la gauche et heurta l'automobile de M. Vonlanthen, qui fut renversée sens dessus dessous. M. Vonlanthen éprouva une violente commotion, mais n'eut pas d'autre mal.

L'autre voiture était conduite par un habitant de Montreux, M. Schladek, accompagné d'une dame, qui a aussi éprouvé une forte commotion.

GRUYÈRE

Nécrologie.

Après une longue et pénible maladie est décédée, à l'âge de 37 ans, Mlle Hélène Baudère, sympathiquement connue en notre ville.

Bien que souffrante, Mlle Baudère avait gardé un excellent caractère qui faisait l'admiration de son entourage. C'était une personne de cœur.

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles éprouvées par ce deuil.

La cloche de l'agonie nous apprenait ce matin la mort de M. Jérôme Wagner, ancien serrurier à Bulle.

Artisan émérite, M. Wagner s'était spécialisé dans la fabrication des potagers. Sa belle activité et ses qualités d'économie lui avaient permis de passer ses vieux jours à l'abri des soucis.

Cependant le poids des années avait affaibli la bonne santé de ce bon vieillard qui dernièrement fêlait ses noces d'or, entouré de l'affection des siens. C'est à l'âge de 83 ans qu'il s'est éteint.

Nous présentons aux familles en deuil l'expression de notre vive sympathie et nos condoléances sincères.

Les élections à Bulle.

CONSEIL COMMUNAL

Liste libérale-radical-ouvrière

- MM.
BLANC Jules, conseiller communal 651
CROTTI Eugène, » » 655
DEMIERRE Louis » » 582
GLASSON James, syndic 668
PASQUIER Joseph, D^r en médecine 663
ROLLE Paul, facteur postal 639
TOFFEL Louis, conseil. communal 663

Liste conservatrice

- MM.
Delabays Léopold 389
Bersier Raymond 316
Pfulg Louis 316
Colonel J. Guillet 306

— Dire que j'ai failli mourir! dit-elle d'une voix encore languissante.

Et cela, juste au moment où je faisais de si beaux rêves!

— Des rêves? s'étonna le vieillard.

— Oui, grand-père; mais cela, c'est mon secret. Peut-être, plus tard, te le confierai-je.

En disant ces mots, le regard de Marthe eut comme un éclair fugace, tout en se fixant ardemment sur les yeux de son sauveur!

Celui-ci tressaillit, subitement atteint au fond du cœur par la flamme de ce regard brûlant, si expressif.

Il se roidit pourtant, contre l'intensité de l'émotion qui le pénétrait en le bouleversant si profondément.

La jeune fille ne venait-elle pas de traduire le plus doux des aveux à son adresse?...

Oh! si c'était vrai?...

Un incident, prévu d'ailleurs, l'arracha brusquement à l'impression qu'il venait de l'étreindre d'une façon si puissante.

Le campagnard revenait avec sa charrette attelée.

En un instant, Marthe fut déposée sur les bottes de paille soigneusement étalées au fond du véhicule.

Puis l'âne, habilement excité par son maître, se mit en route d'un bon pas.

M. Dorval prit aussitôt les devants, afin d'aller prévenir sa bru et la préparer à recevoir sa fille, en lui racontant l'accident dont elle avait été victime.

Yves Leguen escortait le petit équipage tout en échangeant, à voix basse, quelques

CONSEIL GÉNÉRAL

Liste libérale-radical-ouvrière.

- MM.
ALLAMAN Placide 629
ANDREY Joseph, agriculteur 648
BEAUD Charles 637
BERTHET Jules, facteur 639
BISIG Albert, ingénieur 639
BOSSON Alfred, agriculteur 648
BRULHART Joseph 637
CHARRIÈRE Léon 628
DECROUX Félix 649
DÉFOREL Joseph 650
DEILLON Paul 641
DESBIOLES Arnold 640
DOUSSE Henri 650
DUBAS Henri 660
GAPANY Raymond 647
GEX Paul 635
GLASSON Edouard 653
GLASSON Eugène, confiseur 655
GLASSON Jules, directeur 644
GRETENER Jean 640
HUGENTOBLE Trangott 641
JAQUET Paul, cafetier 599
LEVRAT Jules, industriel 651
MARGOT Paul 649
MORAND Emile 653
MORAND Jules 555
MOREL Charles, libraire 648
PARIS Emile 639
PASQUIER Lucien 648
PASQUIER Pierre, agriculteur 651
PERROULAZ Et., docteur 660
PREEL Henri 628
RIME Robert, pharmacien 651
ROUVENAZ Léonard 637
SAUDAN François, maréchal 663
SCHUELER Julien, menuisier 633
SOTTAS Jules, boucher 655
SCHINDLER Eugène 661
STOCKER Andréas, agriculteur 641
STOCKER Autoine. 647

Au Conseil général, les radicaux obtiennent 34 sièges et les conservateurs 16.

Exposition. — Afin de répondre à la demande de plusieurs personnes qui ne disposent pas de leurs après-midis, l'exposition des plans d'agrandissement de l'église restera ouverte de 8 à 10 heures du soir les 9, 10 et 11 courant, soit mardi, mercredi et jeudi.

Mutualité scolaire. — La commission régionale de la mutualité scolaire de Bulle s'est réunie vendredi, 26 février, pour prendre connaissance des résultats de l'exercice 1925.

L'assemblée présidée par M. Eugène Crotti, conseiller communal, a approuvé les comptes, qui soldent par un petit bénéfice.

Les classes primaires étant moins chargées dans l'ensemble, il en résulte une légère réduction de notre effectif. Malgré les épidémies, (rougeole, grippe, oreillons) du premier trimestre, notre caisse a fait régulièrement le service complet de ses prestations.

Nous avons versé pour frais de docteur fr. 4623.— et pour frais de pharmacie fr. 2120.— soit un total de fr. 6743.—, en augmentation de fr. 1500.— environ sur l'exercice précédent. Ce montant dépasse les cotisations perçues, mais le subside fédéral compense ce déficit. Le caissier a délivré 634 bulletins de maladie et le coût moyen de chaque malade est de fr. 10.60.

En arrivant près de la propriété de l'ex-armateur, l'officier sourit à la jeune fille, en lui pressant la main.

Et de sa voix grave, un peu tremblante, il lui adressa un au revoir ému.

Un instant plus tard, il se retrouvait auprès de ses parents adoptifs.

Ceux-ci n'étaient pas sans inquiétudes sur l'absence inexplicable du jeune officier.

Aussi le virent-ils revenir avec une joie sincère et l'accablèrent-ils aussitôt de questions pressantes.

Franchement, mais sans forfanterie, sans vanité surtout, Yves Leguen leur fit un récit bref de l'accident qui avait failli causer la mort de la charmante fille de leurs voisins.

Puis il détourna vite le cours de l'entretien, désireux de ne point s'apesantir sur ce sujet, très délicat à son sens.

Le repas familial s'acheva donc dans la douce et tranquille intimité coutumière, vite reconquise par les trois êtres si étroitement unis.

Après avoir dégusté le café, Yves Leguen se leva sans hâte apparente, et suivit son père adoptif au jardin, où celui-ci chaque jour allait fumer sa pipe.

Yvonne Leguen demeura à l'intérieur de l'habitation, occupée à desservir la table et à remettre tout en ordre dans la maison.

(A suivre).

Cette dép...
celle du pr...
La Ville...
gents fr. 1...
sont remb...
Canton. D...
de 50 ct. p...
loi canton...
tration co...
inutiles, p...
coux à bes...
raient per...
gient un...
de relever...
Nous té...
eux-même...
légère ind...
tons en g...
dance à r...
médicales...
Nous f...
pement d...
campagne...
qui s'inté...
ment les...
la Commi...
guant qu...
fois diffic...
ETA...
1936 Fé...
Françoi...
(Berne) et...
12. — B...
clerge, de...
Louise, né...
14. — M...
de Marsen...
23. — S...
Julien, éb...
de Ida, né...
Février...
soph, veuf...
1836, origi...
Février...
tour, de L...
à Villette...
Sophie, ve...
(Berne), d...

So...
Po...
trans...
choix...
impe...
banq...
qui vou...
et gais...
nent un...
rem...
Boîte...
Anci...
OUV...
à...
Consul...
Téle...
De...
Des co...
C'est la...
Cet a...
vente p...
à Glan...
50 et 10...

ÉRAL
le-ouvrière.

- 629
- 648
- 637
- 639
- 639
- 648
- 637
- 628
- 649
- 650
- 641
- 640
- 650
- 660
- 647
- 635
- 653
- 655
- 644
- 640
- 641
- 599
- 651
- 649
- 653
- 555
- 648
- 639
- 648
- 651
- 637
- 653
- 633
- 655
- 661
- 641
- 647

Cette dépense est légèrement inférieure à celle du précédent exercice.

La Ville a versé pour les membres indigents fr. 1024.— ; les $\frac{2}{3}$ de cette dépense sont remboursés par la Confédération et le Canton. D'autre part elle a payé un subside de 50 ct. par membre, conformément à la loi cantonale. Ces sacrifices que l'Administration communale s'impose ne sont pas inutiles, puisqu'ils assurent les soins médicaux à beaucoup d'enfants qui en manqueraient peut-être et par ailleurs ils témoignent un esprit progressiste qu'il est juste de relever.

Nous félicitons les parents qui soignent eux-mêmes leurs enfants dans les cas de légère indisposition ; par contre, nous mettons en garde ceux qui auraient une tendance à multiplier inutilement les visites médicales.

Nous formons des vœux pour le développement des mutualités scolaires dans nos campagnes et nous remercions tous ceux qui s'intéressent à notre œuvre, spécialement les Autorités locales, les membres de la Commission régionale et le Corps enseignant qui est chargé de la perception, parfois difficile, des cotisations.

ÉTAT CIVIL DE BULLE

Naissances.

1926 Février 5. — Ballonegger Gaby-Eugénie-Françoise, fille de Robert, commis, de Langnau (Berne) et de Léonie, née Garin.

12. — Blanc Jeanne-Rose, fille de Auguste, concierge, de Bulle, Fribourg et Corbières, et de Louise, née Castella.

14. — Magnin Jules-Louis, fils de Jules, laitier, de Marsens, et de Jeanne, née Gapany.

23. — Schueler Marcel-Roland-Eugène, fils de Julien, ébéniste, de Ueberstorf et Chésoppelloz, et de Ida, née Sottas.

Décès.

Février 23. — Chassot Jean-François, dit Joseph, veuf de Françoise née Ennory, né le 8 juillet 1836, originaire d'Estavayer-le-Gibloux.

Mariage.

Février 26. — Maillefer, Fritz-Henri, agriculteur, de Lignerolle et Ballaigues (Vaud) domicilié à Villette (Vaud) et Lempen, née Berdoz, Marie-Sophie, veuve de Jean Lempen, de Ste-Etienne (Berne), domiciliée à Rossinières (Vaud).

L'école active.

Ses applications chez nous.

(Suite)

Une méthode ne s'impose pas. Il n'entre pas dans nos vues de révolutionner en quelques traits de plume un système d'éducation qui est, pourrait-on dire, le fruit de la sagesse des siècles. Cependant, il est dans le tempérament des Fribourgeois de n'accepter qu'avec la plus grande circonspection, les « nouveautés » et les « innovations ». Cela peut être heureux sous certains rapports, mais ne va pas sans inconvénients. Et voilà pourquoi, peut-être, sur les bords de la libre « Sarine », tant d'initiatives qui ne demandent qu'à être encouragées s'en vont chercher ailleurs un champ d'action plus propice. Cet état d'âme se traduit dans le domaine de la pédagogie par une espèce de résistance passive à tout ce qui, d'une manière ou de l'autre, sent le « neuf ». C'est un tort. Le progrès est réel, de chaque jour, de chaque heure. Il a des soubresauts parfois, des velléités rétrogrades. Ce n'est pas une raison pour le nier.

Le mot « Ecole active » n'a rien qui doive effrayer. Nous entendions dernièrement un de nos inspecteurs scolaires qui bénéficie d'une longue expérience en la matière affirmer qu'une école qui n'est pas active manque son but et pêche par ses moyens. Ce n'est pas parce qu'un titre ou qu'une idée vient de Genève ou d'ailleurs qu'il faut, de parti-pris, les « condamner à mort ». En toute objectivité, une personne sensée doit reconnaître qu'il y a toujours et partout de bonnes choses à puiser, même et surtout en pédagogie.

La psychologie de l'enfant est immuable, mais sa connaissance et la manière dont on en tire parti varient suivant les systèmes d'éducation. Nous sommes pour le système mitigé qui a pour base l'intérêt et l'effort. Un enfant de neuf à dix ans ne jouit point encore de la plénitude de ses facultés mais ces facultés existent tout de même et le rôle de l'école est de les développer. Voilà pourquoi nous préconisons l'intérêt comme base de l'« appétit du savoir » et l'effort comme moyen de formation du caractère et comme moyen « unique » d'entraînement à la pratique de la vie. On a

peur de l'effort, souvent. Ce n'est pas en prolongeant les heures de classe, en abrégéant ou en supprimant le temps des récréations qu'on développe l'effort, on exerce seulement la patience et on excite les nerfs. L'effort doit être provoqué par l'intérêt, immédiat ou à long terme ; il doit réunir le concours du maximum de facultés, être de courte durée lorsqu'il s'agit de jeunes enfants et laisser après lui cette sensation de bien-être que confère la confiance en soi. Encore une fois, cet effort, effort de mémoire ou effort de volonté, ne peut être logiquement exigé que si on en a mesuré le prix et soupesé la résistance et, pour ainsi dire, calculé le nombre de kilowatt-heures dont est capable le sujet mis sous tension. Négliger le facteur effort c'est ranier le but de l'éducation qui est, selon l'étymologie même du mot, la « conduite hors de l'ornière » de l'enfant qui git encore dans les ténèbres de l'incapacité et de l'ignorance.

On nous pardonnera cette digression au plan que nous nous étions proposé de développer ici : la pratique de l'Ecole active. Nous avons pensé qu'il était nécessaire de mettre au point, pour éviter toute interprétation erronée de notre exposé, les principes et les directives qui nous guident. Nous nous permettrons de passer en revue, prochainement, les diverses branches du programme et leur enseignement selon les procédés de l'Ecole active.

(A suivre.) SUDAN et PAULI, instit.

Editeur responsable : Alph. Glasson, Bulle.

Je n'emploie dans mon ménage

point d'autre café que votre produit le Kunzlié Virgo et j'en suis très contente, si bien que je continue à le recommander où l'occasion se présente.

Mme R., à B. 54

VIRGO

NAGO Prix en mag. : Virgo 1.40 Sykos café de figues 0.50 OLTEN

Les enfants de feu Jules BAUDÈRE et les familles parentes et alliées ont l'imense douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Hélène BAUDÈRE

leur chère et regrettée sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, nièce et cousine, décédée le 8 mars 1926, à l'âge de 37 ans, après une longue et pénible maladie, chrétiennement supportée, munie de tous les secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 10 mars, à 10 heures du matin.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Le Club des « CIGALES » a le profond regret de faire part du décès de

Mlle Hélène BAUDÈRE

membre fondateur de la Société et sœur de son dévoué ancien directeur.

Les membres du Club sont priés de prendre part au convoi, mercredi à 10 heures du matin.

+

Madame Sophie WAGNER-KRANTZ, à Bulle ; Mademoiselle Esther WAGNER, à Bulle ; Madame et Monsieur SERMOUD et leurs enfants, à Berne ;

Madame SCHUELER et ses enfants, à Lausanne ; Madame et Monsieur GRIEDER et leurs enfants, à Broc,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jérôme WAGNER

leur cher époux, père, beau-père, grand-père et oncle, décédé à Bulle, à l'âge de 83 ans, après une pénible maladie, muni des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu vendredi à 10 heures.

R. I. P.

in de répondre à personnes qui ne... à 10 heures du... soit mardi,

re. — La com-mutualité scolaire... 26 février, ce des résultats de

par M. Eugène... a approuvé les... un petit bénéfice. étant moins char- en résulte une lé- effectif. Malgré les... (pépère, oreillons) du... caisse a fait régu- plet de ses presta- pour frais de doc- frais de pharmacie de fr. 6743.—, en 500.— environ sur le montant dépasse mais le subsiste fé- t. Le caissier a déli- maladie et le coût... est de fr. 10.60.

al. a propriété de l'ex- rit à la jeune fille,

un peu tremblante, voir ému. il se retrouvait au- pifs. us sans inquiétudes... du jeune officier. venir avec une joie... ont-ils aussitôt de

ans forfanterie, sans... guen leur fit un ré-... avait failli causer... nte fille de leurs

le cours de l'entre-... point s'apesantir sur... son sens.

cheva donc dans la... timité coutumière, trois êtres si étroi-

le café, Yves Leguen... rente, et suivit son... ou celui-ci chaque

aurait à l'intérieur... e à desservir la ta-... en ordre dans la

(A suivre).

Société pour la location des bâches, Guin.

Pour la prochaine saison, nous recommandons notre nouvelle

CANTINE

transportable avec 750 places assises et grand podium, de même que notre grand choix en

BACHES

imperméables, convenant très bien pour couvrir places de construction, halles, bancs, de marché, etc., etc.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à

Vve Th. Jendly-Zurkinden, Guin. Téléph. 1.

Parents

qui voulez que vos enfants restent toujours bien portants et gais, ne soient pas en arrière des autres à l'école, prennent une mine fraîche et florissante, donnez leur de



remède éprouvé par son efficacité extraordinaire chez les écoliers.

Boîte: 3.75 ; grande boîte (très avantageuse) : 6.25. — En vente dans les pharmacies. —

Le Dr A. COLLAUD

Médecin spécialiste pour maladies internes

(Cœur, poumons, estomac, reins, maladies nerveuses).

Ancien chef de clinique à la Clinique médicale de l'Université de Berne (Dir. Prof Sahli)

Ancien auditeur à l'Hôpital Cochin et à l'Hôpital Broca, à Paris,

Ouvrira son cabinet de consultations

le 10 mars

à BULLE, 190, rue de Veyey, 190

MAISON ANDREY, NOTAIRE.

Consultations de 9 à 12 h. (sauf le dimanche), et sur rendez-vous. Téléphone 170. — o — Téléphone 170.

Des Oeufs

Des œufs fêlés, des œufs l'hi- (ver) ! C'est la gloire du Chanteclair ! Cet admirable aliment est en vente partout et au Parc avicole à Gland qui envoie franco 10, 25, 50 et 100 kg. A 566 L

Dans auberge de la Gruyère on demande une brave

jeune fille

de 16 à 20 ans pour aider au ménage et servir au café. S'adr. à Publicitas, Bulle, sous P 467 B.

La Société d'alpage d'Estavannens offre à louer par voie de soumissions la

1^{re} fleurie

de la Ridéterranna, belle gîte à proximité de la route. Faire offres à M. Jean GAILLE, président, jusqu'au 20 mars.

À la même adresse

ON PRENDRAIT encore quelques GENISES en estivage.

Pour cause de non emploi, à vendre

2 appareils photographiques

8 x 14 et 10 x 15 avec accessoires, dont l'un tout neuf et l'autre en très bon état, ainsi qu'un appareil à projections pour cartes postales.

S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P. 442 B.

VENTE JURIDIQUE

L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, **jeudi 11 mars 1926, dès 10 h. du matin, devant le Château de BULLE :**

1 lit complet, 1 lot de bois.

Bulle, le 8 mars 1926.

ON DEMANDE pour de suite une **Jeune fille**, intelligente et forte comme

apprentie.

S'adresser le matin de 9 à 11 h. au Magasin

AU LOUVRE

Vente juridique

L'Office des poursuites de la Gruyère vendra au secondes enchères, **samedi, 13 mars 1926, dès 2 h. du jour, au domicile de M. François QUICQUAZ, à La Roche :** une charrette de Charmey, une brouette de maçon et un régulateur. La vente aura lieu à tout prix. Bulle, le 9 mars 1926.

Grande Vente

TISSUS-NOUVEAUTÉ

— PRIX SPÉCIAUX —

- Mousseline laine depuis le mètre 1.95
- Ecoisais pour robes 3.50
- Grèpe marocain 7.25
- Gabardine 130 cm. de large 5.50
- Drap pour hommes 140 cm. 5.90
- Toile double largeur 1.75
- Toile blanche écru 0.75
- Oxford quadrillé 1.10
- Grisette pour armillis 5.25
- Etoffes p. pantalons pour hommes 3.25

Complets pour hommes

bel assortiment depuis 52 fr.

GRANDS MAGASINS

BRUNSWIG FRÈRES

— BULLE —

Vente juridique

L'Office des poursuites de la Gruyère vendra au secondes enchères, **samedi, 13 mars 1926, dès 2 h. du jour, au domicile de M. François QUICQUAZ, à La Roche :** une charrette de Charmey, une brouette de maçon et un régulateur. La vente aura lieu à tout prix. Bulle, le 9 mars 1926.

Chaussures - Occasions

200 paires en fins de séries sont cédées à bas prix.

COOPÉRATIVE „LA PRÉVOYANCE“

Grand-rue — Rue de la Promenade

— BULLE —

Abonnez-vous à „La Gruyère“.



Jour de lessive à l'horizon,
Grand est l'émoi dans la maison.

Si le LUX est le savon pour tous lavages délicats, il en existe l'équivalent pour le linge de maison: c'est le VIGOR, qui offre aussi toute garantie de pureté et fait merveille au trempage, dans la chaudière et dans la machine à laver.

VIGOR

**Avez-vous déjà lessivé
votre linge avec de l'eau de pluie ?**

Un peu de soude à blanchir SODEX — c'est pour rien ! — rend votre lessive douce comme de l'eau de pluie et ménage votre Vigor.
Un seul essai, conviction faite !

Costumes pour Messieurs

34.- 39.- 49.- 54.- 59.- 64.- 70.- 80.- 90.- 110.-
125.- 135.- 145.- 160.-

Costumes pour garçons

14 50 19 50 22.- 25.- 29.- 34.- 39.- 44.- 49.- 54.- 59.-

Manteaux mi-saison

44.- 49.- 54.- 59.- 64.- 70.- 75.- 85.- 95.- 110.-
120.- etc., etc.

Pèlerines - Pantalons - Culottes Saumur.

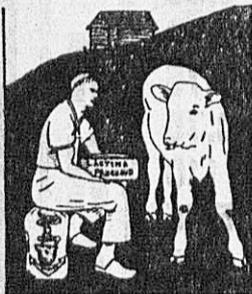
AUX VILLES SUISSES, VEVEY.

Trachsel Frères.

LACTINA SUISSE PANGHAUD

Marque "ANCRE",

depuis 1880
la meilleure farine
pour l'élevage des
veaux et porcelets.



Kg.	Fr.	Lait Lact.
5	4.50	80 l.
10	8.75	160 l.
25	21.-	400 l.
50	41.-	800 l.

Jeune homme ayant fait quelques études pourrait entrer comme

APPRENTI

dans un bureau de la place. Durée: 3 ans.
Faites offres par écrit, avec certificats, à Publicitas, Bulle,
sous P. 448 B.

VENTE de domaine, pâturage et forêt.

Par voie de soumission, les frères GRAND, fils d'Alphonse, à Vuisternens-en-Ogoz, offrent à vendre leur domaine de KAISAZ, comprenant maison d'habitation avec grange et écurie, 39 poses dont 7 poses 1/2 en pâturage avec chalet et 10 poses de bois.

Les soumissions sous pli cacheté portant la suscription Kaisaz-soumission devront être déposées chez les soumissionnés jusqu'au 22 mars 1926, à 8 1/2 heures du soir.

Les conditions de vente et visite du domaine sont à la disposition des intéressés. P. 11012 F.

Les Frères GRAND.

A LOUER la 1^{re} FLEURIE

d'une gîte très printanière dans la basse Gruyère.
S'adres. à Publicitas, Bulle
sous P. 7152 B.

Domaine en location

Les enfants de Pasquier Victor, à Maules, exposeront en mises publiques

le vendredi 12 mars, à 2 h. de l'après-midi, devant leur domicile, le domaine de la Chenaux, d'une contenance de 12 poses 169 perches, avec logement, grange et écurie.

Pour visiter le domaine et prendre connaissance des conditions, s'adresser aux propriétaires Pasquier frères, à Maules.

Appareils photographiques

30 appareils de divers formats pour films et plaques sont à céder d'occasion.

Rabais 20 à 40 %

chez SCHNELL,
Place St-François 6, Lausanne.
P. 10874 L

On demande un jeune homme de la campagne de 16 à 18 ans, comme

apprenti - boulanger

S'adresser à la boulangerie de Botterens (Gruyère).

GARDE-GÉNISSES

cherche place pour une trentaine de têtes.

S'adres. à Publicitas, Bulle,
sous P. 7151 B.

A VENDRE une vachette

blanche et noire. Bonne ascendance.

S'adresser à PUBLICITAS,
Bulle, sous P. 462 B.

VENTE par SOUMISSION VILLA et GITE

L'hoirie de feu Jules GARIN, met en vente par voie de soumission :

1^o Une belle VILLA, comprenant 4 appartements, jardin, hangar, garage, aisances, à la rue de Gruyères, à Bulle, belle situation.

2^o La Gîte de la Sionge, rière Bulle, très printanière, contenance d'environ 22 poses, eau intarissable, beau chalet.

Pour renseignements s'adresser auprès de M. BARRAS, huissier, Bulle, où les soumissions devront être déposées jusqu'au 15 mars, à 6 heures du soir avec la suscription « soumission pour la Villa Garin », « Soumission pour la gîte de la Sionge ».

Par ordre :

BARRAS, huissier.

Salsepareille-Model Dépuratif-Laxatif

salutaire et de goût délicieux.

Véritable seulement en bouteilles de 5 et 9 fr., dans les pharmacies, Pharmacie Centrale, Madlener Gavin 9, rue du Mont-Blanc, Genève. A Bulle, pharm. Rime.

Location de domaine.

Jeudi 11 mars 1926, de 2 à 3 h. de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville de Bulle, la Commune mettra en location, par voie de mises publiques, son domaine de MONTBARRY, de 40 poses de contenance.

Entrée en jouissance: 1^{er} avril 1926.

Pour visiter le domaine, s'adresser au Bureau communal. Ville de Bulle.

On demande

pour de suite
UN JEUNE HOMME

de 16 à 17 ans pour les travaux de la campagne.

S'adres. à Publicitas Bulle,
sous P. 7153 B.

A LOUER APPARTEMENT

3 chambres, cuisine et dépendances, exposé au soleil.

S'adr chez CONTINI, entrepreneur, les Jordils, Bulle.

De partout

les acheteurs sont venus nombreux à Vevey,
pour profiter de la

FORMIDABLE VENTE

de complets pour messieurs à

29.50

Sans aucune exception, les clients ont été émerveillés de notre choix, de la façon et des qualités offertes à

29.50

Depuis lors, les commandes arrivent tous les jours, et, prise au hasard, voici une demande :

« Veuillez m'envoyer, contre remboursement, 3 complets, au prix de Fr. 29,50 le complet.

1^o 5345/40. Deux complets gris, du même que j'ai pris le 1^{er} mars.

2^o 5345/48. Un complet noir vert.

Espérant que vous voudrez bien nous servir, puisque nous avons pris 9 complets le 1^{er} mars, et avons l'intention d'en prendre d'avantage ».

Recevez, etc...

M. S., le 3 mars 1926. Signature.

N'est-ce pas suffisant pour prouver la valeur réelle de notre vente !

Billet remboursé, selon notre première annonce.

AU BON MARCHÉ Maison Brunshwig - VEVEY -

Teinturerie L. Gingins, Payerne.

Teinture et nettoyage de tous vêtements et tissus.

Noirs pour deuils, rapides et soignés.

Dépôts pour la région :

BULLE : M. & M^{me} Kolly-Pasquier, Tissus ;

VAULRUZ : M. Joseph Droux, négociant ;

VUADENS : Société Coopérative de Consommation ;

SEMSALES : M. Grandjean, boulanger ;

BROC : Société Coop. de Consommation, ainsi que ses succursales.

Etonnement général

chez tous ceux qui ont acheté depuis quelques jours un sac d'au moins 10 kg. Lacta. On y trouve en effet, 1 boîte gratuite de

Tetinol

graisse à traire stérilisée de la fabrique des Lactas, à Gland.



Les sacs de
10 kg., (fr. 8 75) 25 kg., (fr. 20.-) 50 kg., (fr. 39.-) 100 kg., (fr. 72.-)
contient- 250 gr. 500 gr. 1000 gr. 1000 gr.
nent de Tetinol jusqu'au 30 avril.

Réclamer le Lacta-veau dans tous nos dépôts à défaut envoi franco de la Fabrique des Lactas, Gland.

FONDUE

au vacherin, à Fr. 1.20, au

Café des Ormeaux

(ancien Calé CASTELLA)

FRIBOURG 2

A VENDRE

pour cause de départ,

un POTAGER à 3 trous

en bon état, et une ARMOIRE.

S'adres. à Publicitas Bulle,
sous P. 446 B.

Abonnez-vous à „LA GRUYÈRE“